

Commentaires sur les activités de l'Union en 2020

L'Union dans le courant de l'année 2020, s'est employée avec le concours des représentants et présidents des différents lotissements de Brigode, à conforter, ce qui est son rôle, la cohésion et l'« esprit » de ce bien commun qu'est notre environnement.

1 - Nous sommes intervenus, car cela était possible dans les modifications du PLU2 en

- uniformisant les règles d'urbanisme qui régissent l'ensemble du lotissement.
- demandant le classement en SP2 (secteur de parc modéré) qui préserve notre environnement et notre cadre de vie végétalisé.
- renforçant ainsi les cahiers de charges de chaque lotissement.
- classant les terrains de l'Union en zone à vocation sportive et culturelle.

2 – Nous avons entrepris, dans la mesure de nos moyens, l'entretien des espaces verts des terrains de l'Union, sur des travaux de nettoyage et d'égavage des zones boisées, et des abords de la mare. Ces travaux n'avaient pas été faits depuis longtemps et ont nécessité d'importantes dépenses. (Calibrage des arbres au-dessus des bulles de tennis, nettoyage des abords de la mare).

3 – Nous avons pu finir d'élaborer le dossier nécessaire à l'obtention de statuts pour l'Union en produisant les pièces conformes à la demande de l'administration. Cela nous a permis de revisiter et de remettre à jour les éléments du cadastre sur l'ensemble du domaine de Brigode. Les statuts ont pu paraître au journal officiel de ce début d'année.

4 – Nous avons aussi signifié par lettre aux différents propriétaires autour des terrains de l'Union et qui avaient empiété sur ces terrains, qu'ils ne pouvaient en revendiquer la propriété.

Activités à venir prévues pour l'année 2021

Le fait que l'ASLB ait des statuts va nous permettre

- d'entamer le dialogue avec notre locataire, en son temps les différents présidents avaient souhaité une révision des termes du bail liant l'Union au CSB. Cela s'était traduit en 2019 par la présentation au CSB d'un congé de son bail évitant la reconduction tacite de son bail pour 6 nouvelles années. Nous sommes au milieu du gué, il convient de renouer le dialogue pour faire évoluer ce bail. C'est pour cela que nous avons provisionné une somme dans notre budget 2021.

- de revoir nos actions vis à vis des « débordeurs » sur les terrains de l'Union.

- de poursuivre les travaux sur les abords de la mare ; nous sommes toujours sur l'injonction d'un riverain, de nettoyer celle-ci ?

De plus il nous faut garder en mémoire que nous aurons sans doute des travaux d'entretien à entreprendre sur les bâtiments du tennis.

Jacques PIERLOT
Président de l'ASLB